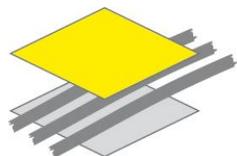




## Préparation Opérationnel à l'Emploi Collective

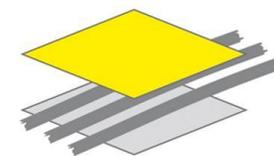


## Découverte des métiers de la Construction



BTP CFA  
GRAND EST

Association régionale des CFA du BTP du Grand Est



BTP CFA  
MEURTHE-ET-MOSELLE  
ET MEUSE

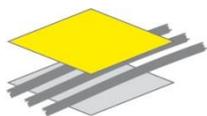
Le réseau de l'apprentissage BTP

- Permettre à plusieurs demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés.
- Est ouverte aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, indemnisés ou non. Pendant la durée de la formation, le demandeur d'emploi a la qualité de stagiaire de la formation professionnelle.
- Tout salarié en Contrat Unique d'Insertion
- Tout salarié embauché en CDD par une structure d'Insertion par l'Activité Economique

- A titre indicatif, le contrat qui peut être conclu à l'issue de la POEC est :
  - CDI,
  - CDD de 12 mois ou plus,
  - Contrat d'apprentissage,
  - Contrat de Professionnalisation CDI,
  - Contrat de Professionnalisation CDD de 12 mois minimum.
  
- AVANTAGES :
  - Découvrir un secteur qui recrute et se former à un métier
  - Développer ses compétences sur les savoir-faire précis et opérationnels
  - Faciliter l'accès à l'emploi

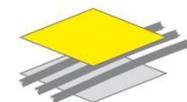
## Objectifs principaux

- Permettre au stagiaire de définir un projet professionnel
- Confirmer le projet professionnel du stagiaire
- Acquérir le socle commun des connaissances générales pour réussir une intégration professionnelle et principalement dans le BTP
- Préparer l'accès à un CCD, CDI, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation



## Objectifs intermédiaires

- Définir ou redéfinir les savoir-professionnels que ce soit dans le milieu du BTP ou tout autre secteur
- Définir ou redéfinir les savoir-être professionnels



- Durée de la formation par stagiaire : **399heures** soit **57** jours
- Nombre d'heures en centre de formation : **294 heures** soit **42** jours
- Nombre d'heures en entreprise : **105 heures** soit **15** jours
  
- Nombre de stagiaires par session : **12 maximum**
- Lieu de la formation : **BTP CFA 54-55**
  
- Validation de la formation :
  - Attestation de fin de formation,
  - Attestations habilitations réglementaires

# Calendrier Prévisionnel

Décembre				Janvier				Février				Mars			
		HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE
1	V			1	L			1	J	8		1	V	4	
2	S			2	M			2	V	4		2	S		
3	D			3	M			3	S			3	D		
4	L			4	J			4	D			4	L		7
5	M			5	V			5	L	7		5	M		7
6	M			6	S			6	M	8		6	M		7
7	J			7	D			7	M	8		7	J		7
8	V			8	L	7		8	J	8		8	V		7
9	S			9	M	8		9	V	4		9	S		
10	D			10	M	8		10	S			10	D		
11	L			11	J	8		11	D			11	L		7
12	M			12	V	4		12	L	7		12	M		7
13	M			13	S			13	M	8		13	M		7
14	J	6		14	D			14	M	8		14	J		7
15	V	4		15	L		7	15	J	8		15	V		7
16	S			16	M		7	16	V	4		16	S		
17	D			17	M		7	17	S			17	D		
18	L	7		18	J		7	18	D			18	L	4	
19	M	8		19	V		7	19	L	7		19	M		
20	M	8		20	S			20	M	8		20	M		
21	J	8		21	D			21	M	8		21	J		
22	V	4		22	L	7		22	J	8		22	V		
23	S			23	M	8		23	V	4		23	S		
24	D			24	M	8		24	S			24	D		
25	L			25	J	8		25	D			25	L		
26	M			26	V	4		26	L	7		26	M		
27	M			27	S			27	M	8		27	M		
28	J			28	D			28	M	8		28	J		
29	V			29	L	7		29	J	8		29	V		
30	S			30	M	8						30	S		
31	D			31	M	8						31	D		

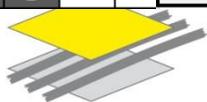
## Légende :

**HC** : Nombre d'heures en Centre

**HE** : Nombre d'heure en Entreprise

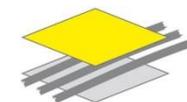
 Informations Collectives

 Bilan



**BTP CFA  
GRAND EST**

Association régionale des CFA du BTP du Grand Est



**BTP CFA  
MEURTHE-ET-MOSELLE  
ET MEUSE**

Le réseau de l'apprentissage BTP

- **Dates de formation :**
  - DEBUT : 14 DECEMBRE 2023
  - FIN : 18 MARS 2024
- **Période d'application en entreprise :**
  - Du 15/01/2024 au 19/01/2024
  - Du 04/03/2024 au 15/03/2024
- **Bilan final : Lundi 18 mars à 08h30**

## Accueil, Prévention et Suivi M1 10h

Présentation des formateurs

Transmission et recueil des informations

Identifier les interlocuteurs

Prévention des risques généraux du BTP

Visite de l'établissement

Visite médical du travail

## Test de positionnement 4h

Permet d'évaluer les compétences en français et en mathématiques des stagiaires afin d'affiner son cursus

## Français Langue Etrangère M2\* 24h

Points de grammaire (exercices écrits et oraux)

Rédaction d'un e-mail professionnel

Travail en sous-groupes

Rédaction d'un CV (polycopié pré structuré)

Réfléchir à la façon de réaliser une lettre de motivation et la rédiger

Décrire son activité en détail (écrit + oral)

## Projet Professionnel M2 24h

Technique de Recherche d'Emploi

Technique de la langue à l'oral

Technique de la langue à l'écrit

## Modules Sécurité

### M3 21h Echafaudage fixe

Le travail en hauteur et ses contraintes

Les risques dus aux échafaudages fixes

Les protections individuelles et collectives

Les risques dus à l'environnement

Pratique : exercices de montage et démontage

Règles et consignes d'utilisation des échafaudages fixes, entretien

### M4 14h Habilitation Elec BS/BE Manœuvre

Les dangers de l'électricité

Les zones à risque électrique

Les niveaux d'habilitation

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Contrôle individuel des connaissances

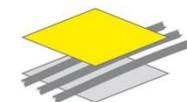
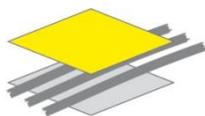
### M4 14h Amiante Sous Section 4

•Travail à proximité d'amiante pour personnel opérateur de chantier (R4412-94-2°)

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante

Appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source

Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante



## Modules Métiers

### **M5** **14h** **Lecture de plan**

Le plan, son rôle, ses indications, les différentes représentations

Les différentes vues : perspective, vue en plan, élévation, coupes

La visualisation dans l'espace

La recherche et le cumul de cotes

Savoir repérer sur des plans les éléments importants du bâti

### **M6** **25h** **Déconstruction**

Identifier les éléments à déconstruire sur un ouvrage

Baliser et sécuriser la zone de travail

Effectuer de la déconstruction manuelle en employant le matériel adapté

Trier les déchets en vue de leur évacuation

Caractéristiques de la charge à déplacer et de son environnement

Principaux accessoires de levage

## Modules Métiers

### M7 35h Travaux de plomberie

Démonter une installation existante

Installation de douche ou de baignoire

Travail et façonnage de canalisation en PER et Multicouches

Pose de colliers

Pose et raccordement d'appareils sanitaires

Remplacement de pièces de fonctionnement sur réseau fluidique

Soudure (acier, cuivre)

### M8 35h Carrelage

Présentation des différentes familles de revêtements et produits de collage (colles et produits de jointoiement)

Présentation des différentes pathologies des supports

Mise en œuvre de produits complémentaires (barres de seuil, plinthes carrelage, listel décoratif, listel de finition d'angle)

Pose de revêtement dur dans le respect d'un calepinage défini

Mise en œuvre d'une rénovation de revêtement dur selon un mode opératoire

### M9 35h ITE

Présentation des systèmes ITE

Notions réglementaires (CPT 30.35, R2020, réglementation incendie...)

Pose de rails

Pose de trames

Réalisation des sous enduits et enduits

Pose de bandes de désolidarisation

Mise en place des trames de renforts

Traitement des tableaux et appuis de fenêtres

## Modules Métiers

### **M10** **28h** **Sols souples**

Déposer des revêtements de sol

Préparer et apprêter des supports en vue de la pose de revêtements de sol

Appréhender différents types de revêtements (textile, PVC en lés, en VER, lames,,,

### **M11** **35h** **Peinture**

S'initier aux opérations de préparation de support

Etre capable de reconnaître l'outillage, le matériel et les produits de base

Etre capable de préparer un support plâtre afin d'exécuter des travaux simples d'application

Réaliser des applications d'enduits de ratissage, repassé sur un support plan pour des travaux courants

Remise en peinture des murs et des plafonds

## **Période d'Application en Entreprise M12 105h**

---

Stage en entreprise de 15 jours découpé en 2 périodes (1 semaine puis 2 semaines)

Suivi en entreprise par une visite de chantier par stagiaire

Evaluation de l'intégration sociale et professionnelle du stagiaire en entreprise à l'aide d'une fiche de suivi

Validation des compétences obtenues par un livret de chantier

# Le statut pendant la formation

## Conditions

- Etre demandeur d'emploi, indemnisé ou non

## Statut

- Pendant la durée de la formation, les stagiaires seront « stagiaire de la formation professionnelle » rémunérés et à ce titre :
  - vous percevez l'aide au retour à l'emploi formation (AREF) si vous êtes demandeur d'emploi indemnisé ; si vous n'êtes pas indemnisé une rémunération de formation Pôle emploi (RFPE) vous sera versée ;
  - vous pouvez bénéficier d'une prise en charge d'une partie des frais liés à la formation (transport, restauration, hébergement) via l'aide aux frais associés à la formation (Aides à la Mobilité).

## Aide aux frais associés à la formation (Aides à la Mobilité).

### ➤ La prise en charge des frais de transport

La prise en charge des frais de transport intervient lorsque la formation se déroule à plus de 60 km aller-retour du lieu de résidence (de ville à ville) du demandeur d'emploi et ne pas dépasser le plafond journalier ARE de 30,42€.

Le conseiller Pôle emploi définit précisément le kilométrage (en se référant aux sites Internet permettant le calcul précis d'une distance d'un lieu à un autre, tel que Mappy) dans le formulaire de demande.

L'aide est égale au nombre de kilomètres aller-retour défini par le conseiller multiplié par 0,20€ multiplié par le nombre de journées de présence sur le lieu de formation. Elle est versée sans qu'il soit exigé de justificatifs.

### ➤ La prise en charge des frais de repas

Elle correspond à un montant forfaitaire pour défraiement des repas fixé à 6 euros par journée complète de formation, sans qu'il soit exigé de justificatifs.

## Aide aux frais associés à la formation (Aides à la mobilité).

- La prise en charge des frais d'hébergement
  - La prise en charge intervient lorsque la formation se déroule à plus de 60 km aller-retour du lieu de résidence du demandeur d'emploi. Elle correspond, dans la limite des frais engagés, à 30 € par nuitée, sous réserve de la fourniture de justificatifs par le stagiaire (facture d'hôtel acquittée).
  - L'indemnité pour frais d'hébergement ne peut être accordée lorsqu'une prise en charge des frais de transports quotidiens au titre de la même période a eu lieu.

## Agence chargée du suivi de cette action à Pole Emploi

**PONT-A-MOUSSON**

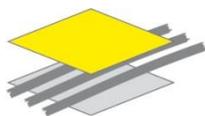
**Agence généraliste**

**158 Rue Pierre Adt**

**54700 Pont-à-Mousson**

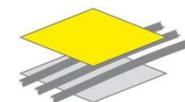


**pôle emploi**



**BTP CFA  
GRAND EST**

*Association régionale des CFA du BTP du Grand Est*



**BTP CFA  
MEURTHE-ET-MOSELLE  
ET MEUSE**

*Le réseau de l'apprentissage BTP*